

## FICHE DOMAINE : musique classique

 **Quoi ?** C'est l'ensemble de la musique occidentale savante, par opposition à musique populaire.  
**Domaines couverts :** musique de chambre : pour un instrument, duo et sonates, trio et sonates, quatuor, quintette, sextuor, petits ensembles, orchestre de chambre ; musique orchestrale : concerto, suite, symphonie, ouverture, rhapsodie, variation, suite de ballet, musique de scène.. ; musique vocale profane : mélodie, lied, polyphonie, cantate, oratorio, opéra, opérette, ... musiques utilisant l'électronique : musique de chambre, orchestrale ou vocale avec dispositif électronique, musiques acousmatiques, concrètes, électroacoustiques.

**Le support CD** est complété par l'imprimé.

 **Public cible :** Adulte tout public, public motivé

 **Objectifs :** Proposer un fonds Musique classique présentant ce domaine dans toute sa diversité. Faire découvrir au public le répertoire classique à travers les époques, les compositeurs, les différentes formes. Proposer des musiciens, interprètes et ensembles dont les interprétations sont reconnues par la critique. Proposer des interprètes actuels.

 **Politique d'exemplarisation :**

1 exemplaire (1 exemplaire supplémentaire peut être acheté pour l'annexe)

 **Règles de sélection, sources et exclusions :**

**Compositeurs :** Proposer les grands compositeurs classiques, tous courants, toutes époques confondues mais aussi des compositeurs moins connus et remis en lumière avec l'édition de leurs œuvres. Profiter d'une année anniversaire pour revoir et réactualiser la discographie d'un compositeur.

**Œuvres :** Proposer les principales œuvres du répertoire d'un compositeur. Acquérir des enregistrements dont la qualité est reconnue et récompensée par la presse et les sites spécialisés (Diapason d'or, Choc Classica, Clef Télérama...).

**Interprètes :** Proposer des solistes, formations vocales ou instrumentales, chefs d'orchestre ayant marqué leur époque par la qualité de leurs interprétations.

Proposer des solistes, formations vocales ou instrumentales, chefs d'orchestre dont les interprétations sont reconnues et récompensées par la critique. Acquérir des récitals afin de mettre en lumière la carrière et le travail de ces interprètes. Proposer des interprètes et des formations régionales.

**Instruments :** dans la mesure du possible, veiller à proposer un panel d'instruments. Compilations visant à mettre en lumière un instrument particulier.

**Formations locales :** Proposer les productions de l'Orchestre d'Auvergne et développer le fonds en proposant les œuvres de l'Orchestre de Lyon, ces deux formations étant labélisées Orchestre National en Région.

[www.telerama.fr](http://www.telerama.fr) / <http://sites.radiofrance.fr/francemusique/> <http://www.concertclassic.com/>  
<http://www.qobuz.com/classica/> <http://www.diapasonmag.fr/>

 **Règles de désherbage :**

**Etat physique du document**

**Date de parution :** conserver les documents de plus de 10 ans seulement si leur état physique est correct. Si le document doit être dés herbé mais qu'il est encore disponible ou réédité, il peut être opportun de le commander à nouveau en fonction du compositeur, des interprètes, de l'œuvre et de la qualité de l'interprétation proposée.

Si l'état du document le permet, conserver un exemplaire des Orchestres nationaux en région Auvergne Rhône Alpes